

**Approbation n° 22-255 du 1er juillet 2022**

**Société :**      **BANQUE POPULAIRE DU SUD**

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 1,50 € pour un montant maximum d'émissions de 90.000.000 €.

**Nota :**

Le prospectus incorpore par référence :

- le rapport annuel de la Banque Populaire du Sud sur l'exercice 2020,
- le rapport annuel de la Banque Populaire du Sud sur l'exercice 2021,
- le document d'enregistrement universel 2021 de BPCE déposé auprès de l'AMF le 23 mars 2022 sous le n° D. 22-0135.